



POLITIQUE SANTE & SECURITE AU TRAVAIL

Notre vision

Chez MTA Maroc, la santé de nos employés et la prévention des accidents sont prioritaires dans la planification et la mise en œuvre des activités et de leur déroulement. C'est pourquoi nous nous engageons, par la présente politique, à mettre en place des conditions de travail sûres et saines.

Nos principes

Guidé par notre vision, nos objectifs et nos valeurs conformément à notre code de conduite, à la législation marocaine et aux exigences de la norme ISO 45001, l'objectif premier de la politique de santé et sécurité au travail est la préservation de la vie et, de l'intégrité corporelle des personnes.

La sécurité au travail est une des conditions indispensables pour la pérennité du groupe. Elle revêt une importance fondamentale pour la concrétisation de ses objectifs qualitatifs et quantitatifs.

La définition et la mise en œuvre du système de management de la santé et sécurité au travail est une mission qui relève de la direction, des cadres, des managers et des représentants des travailleurs.

L'atteinte de nos objectifs « 0 accident » et « 100 % de conformité réglementaire » sont des moyens qui nous permettent de cadrer et de maîtriser notre système de management de la santé et sécurité au travail.

Nos engagements

Afin de consolider les principes de cette politique, nous considérons comme engagements de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs les points suivants :

1. Fournir un lieu de travail sûr à tous les employés et aux parties intéressées pertinentes ;
2. Analyse et gestion des risques de la santé et la sécurité générés par les activités de MTA Maroc ;
3. Définition claire des pratiques de santé et sécurité au travail ;
4. Mettre à disposition les ressources nécessaires à l'élimination des dangers, la prévention des risques et à la gestion des situations d'urgences ;
5. Enregistrement et analyse des accidents et des problèmes réels / potentiels liés à la santé et la sécurité au travail ;
6. Traitement spécifique des risques pouvant affecter les catégories particulièrement vulnérables (femmes enceintes, nouvellement embauchés, intérimaires ou externes) ;
7. Formation et sensibilisation du personnel MTA Maroc et promotion de la participation des travailleurs et de leurs représentants ;
8. Pérenniser notre performance en termes de santé et sécurité au travail et instaurer une systématique d'amélioration continue.

MTA Maroc met en œuvre un système de management de la santé et de la sécurité conçu pour identifier, évaluer et maîtriser les risques.

Les objectifs de santé et de sécurité au travail annuels et les cibles d'amélioration sont établis et révisés régulièrement pour suivre l'état de la performance.

M. Luciano Gamba